



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Maitrise de nos impacts environnementaux : La CFDT fait bouger les lignes !

Le 04/10/2022

La Loi n°2021-1104 du 22 août 2021, portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, confère une **nouvelle prérogative au Comité Social et Economique concernant les impacts environnementaux de l'activité de l'entreprise.**

Le 31 août 2022, nous avons diffusé le tract « La planète brûle, la Direction nous propose un verre d'eau », dans lequel nous vous expliquions pourquoi la CFDT TSGF avait refusé de signer le projet d'accord initial proposé par la Direction TSGF alors que la CFTC et CFE-CGC en étaient satisfaites.

Partenaire social responsable, la CFDT a fait des propositions, et la Direction a accepté de revoir sa copie. La CFDT n'a rien lâché et nous avons bien fait car le nouveau projet d'accord comporte de nouvelles avancées.



Ce qui a bougé depuis le projet initial :

Le texte initial était dépourvu d'une **véritable prise en compte du sujet environnemental au niveau des établissements** et c'est pourtant à ce niveau que se joue une grande partie de notre impact. La CFDT toujours dans sa logique d'éviter une hyper verticalité (caractéristique dénoncée du fonctionnement du Groupe Thales) a proposé que les établissements soient le lieu privilégié de travail et de dialogue social sur le sujet de notre impact environnemental, voire sociétal. Cette revendication a été satisfaite dans la dernière version du projet d'accord.

La CFDT a aussi revendiqué pour cette nouvelle mission, que **de nouveaux acteurs tels des salariés engagés sur ces sujets mais sans mandats syndicaux puissent également intervenir dans ce dialogue.** Cette revendication a aussi été satisfaite dans la dernière version du projet d'accord. **Des salariés, non mandatés, pourront participer à des réunions spécifiques sur ce sujet dans leur établissement et pendant leur temps de travail. Bien qu'en deçà de notre demande initiale, des moyens supplémentaires nous ont, de fait, été accordés.**

Pour la CFDT, la formation est un élément essentiel de l'émancipation. Le projet initial de la Direction ne proposait aucun axe de formation. Nous avons été entendus : **les élus pourront se former sur le sujet à**

raison d'une journée spécifique de formation. C'est peu mais c'est un début. Concernant les salariés non mandatés, ils pourront se former via les offres de formations syndicales : c'est un droit. Contactez-nous, nous vous renseignerons !

Enfin le texte initial prévoyait une période d'expérimentation de 2 ans sur cette nouvelle mission environnementale avant de pouvoir réviser, si besoin, ce nouveau fonctionnement. Nous avons demandé à ramener ce délai à un demi mandat, c'est-à-dire à 18 mois. Cette revendication a également été satisfaite.

Ce qui n'a pas bougé depuis le projet initial :

La CFDT a revendiqué depuis le début la création d'une commission Environnement au sein du CSE, cette revendication ne paraissait pas, pour l'instant, possible pour la Direction de TSGF dans l'attente d'une négociation au niveau du Groupe (la verticalité, vous vous souvenez...).

Les moyens des élus pour traiter de ce nouveau sujet ne sont pas suffisants, ils ont certainement été sacrifiés, eux aussi, sur l'autel financier d'une rentabilité TSGF de 13% en dépit des difficultés rencontrées dans de gros projet comme CONTACT.

Si vous avez envie de vous investir sur cette nouvelle mission de maîtrise de nos impacts environnementaux, n'hésitez plus et contactez la CFDT.

Sans la détermination de la CFDT, le texte sur le sujet Environnemental, que plus personne ne peut ignorer en 2022, n'aurait pas été aussi ambitieux. Il manque toujours des moyens plus important car ce sujet risque certainement de dépasser les thématiques plus classiques du syndicalisme car il est transversal à chacun des autres axes syndicaux.

Nous avons pu obtenir un premier cadre permettant de commencer à travailler sur ce sujet fondamental de l'Environnement qui impactera nos vies dans les années qui viennent. Sans parler des générations futures ...



*RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises qui vise à considérer sa performance globale sous les 4 angles social, économique, éthique et environnemental),

S'engager pour chacun, Agir pour Tous
Consultez notre site : <https://www.cfdt-thales.com>